



LETTRE D'INFORMATION

DGI - Droits humains et Etat de droit

juin 2024

Secrétariat du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

Le Président du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), Dr Alan Mitchell, [a rencontré le ministre polonais de la Justice](#), M. Adam Bodnar, et la Sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, Mme Maria Ejchart. La réunion, qui a eu lieu à Strasbourg le 6 juin, s'est concentrée sur la mise en œuvre des recommandations du CPT relatives aux garanties de garde à vue, les conditions de détention, les règles relatives aux personnes prévenues, ainsi que le Centre national pour la prévention des comportements asociaux.

Le Bureau du CPT a tenu un échange de vues avec le Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture (SPT) à **Genève** le 6 juin pour discuter des moyens de renforcer la coopération et la coordination mutuelles. Il a également tenu sa réunion inter-plénière à Genève le 7 juin.

Plusieurs membres du Secrétariat sont intervenus au Forum des ONG à Strasbourg les 4 et 5 juin, sur les questions de la détention provisoire et des personnes transgenres en prison. Le Président et le Secrétaire exécutif du CPT ont participé à la Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation à **Sofia** les 24 et 25 juin. Le Président et certains membres du CPT ont également participé aux réunions d'été de Concertina sur la privation de liberté à Dieulefit du 28 au 30 juin.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

La première réunion des Coordinateurs nationaux de l'exécution des arrêts de la CEDH s'est tenue à **Helsinki**, [lançant le "Réseau des coordinateurs de l'exécution"](#).

Le Forum européen des mécanismes nationaux de prévention (FEMNP) a organisé un atelier sur "la surveillance des droits et des conditions matérielles de détention des personnes en détention provisoire et d'autres sujets," réunissant des MNP d'Europe et d'ailleurs. L'équipe du FEMNP a également participé à une réunion d'experts de la Commission européenne sur ce même sujet.

Le 7e Forum annuel du Réseau des cours supérieures sur "*Les Juridictions nationales et le défi du contentieux climatique*" a réuni 75 tribunaux membres, de 38 États. L'événement était soutenu par le projet « Soutien à la Subsidiarité », mis en œuvre conjointement par la Cour et la DGI.



La préparation de la Conférence du réseau HELP 2024, marquant le 20ème anniversaire du Programme HELP, bat son plein. Elle réunira des participants des Instituts nationaux de formation judiciaire et des centres de formation des avocats des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des régions de la Méditerranée du Sud et de l'Asie Centrale.

Activités clés par pays : **Albanie:** table ronde sur les demandes d'indemnisation des dommages pour les atteintes au droit de propriété ; **Arménie:** [atelier sur les alternatives à la détention](#); lancement du cours HELP « Les droits humains dans les forces armées » avec le Ministère de la Défense, l'institution de l'Ombudsman et agences du maintien de l'ordre ; formation du personnel militaire sur la prévention des décès non liés au combat et des mauvais traitements ; **Monténégro:** [atelier](#) sur l'éthique des juges et des procureurs ; **République de Moldova:** Formation des procureurs sur la procédure administrative ; visite du Ministère de l'Intérieur et du Ministère du Travail au Bureau fédéral de migration en Allemagne ; **Macédoine du Nord:** [remise d'un logiciel pour la nomination des avocats](#) ; **Türkiye:** [conférence sur la migration](#) ; formation sur la jurisprudence de la Cour constitutionnelle turque ; **Ukraine:** lancement du projet sur les personnes déplacées et les rapatriés ; ateliers sur la criminalistique en temps de guerre ; **Kazakhstan:** [lancement du cours HELP sur la prévention de la torture](#) pour les procureurs ; **Ouzbékistan:** lancement du cours HELP sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Peine de mort :

La 2e édition de l'atelier « La mort n'est pas la Justice - plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » a réuni les 19-21 juin au CEJ à Strasbourg 50 jeunes venant de 30 Etats membres pour lutter contre la résurgence des discours pro-peine de mort en Europe et contribuer à l'abolition universelle. Cet événement a été préparé en coopération avec des organisations de la société civile, financé par une contribution volontaire de la **France** et un apport de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), et soutenu par le **Portugal**, la **Suisse** et la **Présidence lituanienne** du CM. Un séminaire similaire à destination de jeunes de pays africains a eu lieu les 24-27 juin dans le cadre de l'université africaine sur la jeunesse et le développement organisée par le Centre Nord-Sud. Ces séminaires, y compris celui tenu à Vilnius en mai avec des jeunes du **Belarus**, poursuivent aussi l'objectif de constituer un réseau de jeunes ambassadeurs et ambassadrices contre la peine de mort. Une partie importante de ces événements a été focalisée sur les actions que les participants et participantes pourront mettre en œuvre au cours de l'année. Par ailleurs, durant le Forum européen des Mécanismes nationaux de prévention, une présentation a été effectuée le 4 juin sur les travaux du CdE relatifs à l'abolition de la peine de mort, en particulier sur la Recommandation du CM sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'exécution des arrêts de la CEDH a participé à [la 1501ème réunion du CM sur les droits de l'homme](#), au cours de laquelle le CM a adopté [42 décisions concernant 22 Etats membres](#), y compris des résolutions intérimaires dans deux affaires/groupes d'affaires et, dans une affaire, la décision d'inviter son Président à envoyer une lettre au ministre compétent de l'Etat défendeur.

La première réunion annuelle [entre le Service et les coordinateurs nationaux pour l'exécution des jugements](#) a eu lieu à **Helsinki**. Les coordinateurs nationaux ont décidé de créer le "**Réseau des coordinateurs de l'exécution**" afin de faciliter l'échange d'expertise et d'expérience entre les coordinateurs nationaux des Etats membres.

Le Service a effectué [une mission à Budapest](#) pour discuter des affaires pendantes contre la **Hongrie**. Il a rencontré le Secrétaire d'État adjoint du Ministère de la Justice, le personnel du bureau de l'Agent du Gouvernement, des experts de l'Office National de la Justice, des services de poursuite (y compris le point focal HELP), du Ministère de l'Intérieur, du siège de l'administration pénitentiaire, du siège de la police nationale, de la direction générale nationale de la police des étrangers et de la société civile.

Le Service a participé à [une visite d'étude](#) en **Croatie**, organisée pour les principales parties prenantes des institutions concernées de **Macédoine du Nord**, afin d'échanger sur les bonnes pratiques pour lutter contre la ségrégation scolaire des enfants roms. Elle a également participé à une téléconférence réunissant les autorités de **Bosnie-Herzégovine** et de **Roumanie** afin d'échanger des expériences sur l'exécution des arrêts relatifs à l'accès aux documents classifiés dans les procédures d'expulsion pour des raisons de sécurité nationale.

Le Service a rencontré une [délégation du Ministère de la Justice de Curaçao](#), a présenté le processus de surveillance et a discuté de [l'affaire Murray c. les Pays-Bas](#).

Le Service a tenu une réunion en ligne avec les autorités chypriotes pour discuter des affaires en cours contre **Chypre** et d'une éventuelle mission en 2024. De même, une réunion en ligne a été organisée avec **les autorités irlandaises** pour préparer l'examen de [l'affaire McFarlane](#) lors de la réunion du CM sur les droits de l'homme en septembre.

Le Service a donné plusieurs **présentations sur le processus de surveillance** à Strasbourg, notamment à des juges et procureurs du Réseau européen de formation judiciaire, à des avocats de la Société des avocats franco-britanniques, à des étudiants de l'Université de la police du Brandebourg et à de futurs auxiliaires de justice de l'Université des sciences appliquées de Rotenburg an der Fulda.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains

Le Comité directeur pour les droits humains ([CDDH](#)) a tenu sa [100e réunion](#) à Helsinki, en Finlande, du 25 au 28 juin. Au cours de cette réunion, il a tenu une [Conférence](#) sur la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe. Il a adopté, entre autres, un projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la protection efficace des droits humains en situation de crise, un Rapport intérimaire sur la préparation d'une étude du CDDH sur la nécessité et la faisabilité d'un ou plusieurs nouveaux instruments dans le domaine des droits de l'homme et de l'environnement, et un questionnaire aux Etats membres sur la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2021)2 sur des mesures contre le commerce de biens utilisés pour la peine de mort et la torture. Il a également créé un nouveau groupe de rédaction sur le concept de pays tiers sûr (CDDH-PTS).

Coopération juridique

Lors de sa 102e réunion plénière (11-13 juin), le CDCJ a examiné le projet de convention pour la protection de la profession d'avocat qui sera approuvé lors de sa prochaine réunion plénière. Dans le contexte de son travail sur un recueil de bonnes pratiques et un instrument juridiquement non contraignant sur les enfants apatrides et les procédures autour de l'apatridie et de l'accès à la nationalité, le CDCJ a discuté les résultats de la réunion multipartite sur "L'apatridie et les enfants", coorganisé avec le Réseau européen des migrations (REM) au **Luxembourg** et en ligne le 6 juin, et travaillé sur un questionnaire sur ce thème. Le CDCJ a également travaillé, entre autres, sur l'élaboration d'un projet de guide pratique et d'autres

outils pratiques pour promouvoir la mise en œuvre de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger et de son Protocole additionnel.

Droits humains et biomédecine

Lors de sa 5^{ème} réunion plénière, le [Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé](#) (CDBIO) a finalisé son rapport sur [l'impact de l'IA sur les relations patient-médecin](#), en vue de sa publication.

Le 17 juin, une [discussion d'experts sur l'exécution de l'arrêt "Nikolyan c. Arménie"](#) a été organisée à Yerevan dans le cadre du projet de coopération « Droits humains et biomédecine II », inscrit dans le Plan d'Action **Arménie** (2023 – 2026).

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

La CEPEJ a adopté le [Rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens](#), édition 2024 lors de sa 42^{ème} réunion plénière (18-19 juin). Le Rapport sera publié en octobre prochain, après sa présentation au Comité des ministres. La réunion a également permis d'aborder les progrès en matière d'intelligence artificielle dans le domaine de la justice ou la réduction de l'arriéré judiciaire. Le Prix Balance de Cristal Junior a été décerné à une équipe d'étudiants de Master de l'Université de Leiden (**Pays-Bas**) qui a analysé une initiative **belge** de chambre spécialisée sur les questions environnementales. Le 11 juin, la CEPEJ a publié l'édition 2024 du [Rapport d'évaluation des systèmes judiciaires des pays de l'UE](#) dans le cadre du Tableau de bord de la justice. Un atelier a été organisé à Tirana (**Albanie**) du 6 au 8 juin pour les conseils des tribunaux sur leur rôle dans l'amélioration des performances des tribunaux.

Développement et gouvernance numérique

Intelligence artificielle

Au cours du mois de juin, le chef de département et l'unité de développement numérique ont participé à une série d'événements en dehors de l'Organisation dans le but de sensibiliser à la nouvelle Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits humains, la démocratie et l'État de droit :

- **La secrétaire générale** a prononcé un discours sur l'intelligence artificielle et la convention-cadre lors de l'**EuroDIG (Vilnius, Lituanie) le 19 juin**.
- Conférence AI Governance Global 2024 (**Bruxelles, Belgique**), 4 - 5 juin
- Cinquième édition de la Conférence de Louvain sur le droit et l'éthique de l'IA (LAILEC) (**Louvain, Belgique**), 6 juin
- Symposium sur la vie privée (**Venise, Italie/en ligne**), 13 juin
- EuroDIG (**Vilnius, Lituanie**), 17 -19 juin
- Comité économique et social européen (**Bruxelles, Belgique**), 18 juin
- 9ème Forum européen sur l'IA (**Vilnius, Lituanie**), 20 juin Congrès du centenaire de l'AIDP/IAPL (**Paris, France**), 27 juin
- Assemblée générale d'EuroISPA (**Rome, Italie/en ligne**), 27 - 28 juin
- Dialogue politique sur la gouvernance de l'IA, UNESCO (**Paris, France**), 28 juin

En outre, l'unité Développement numérique a organisé un **petit-déjeuner informel pour les ambassadeurs sur la Convention-cadre et les procédures relatives à son ouverture à la signature le 5 septembre 2024 (Strasbourg, France), 21 juin**.

Protection des données

La Secrétaire générale a ouvert par un discours liminaire le 3e Symposium international de **Venise** sur la protection de la vie privée (10-14 juin), où l'importance de la Convention 108+

a été soulignée dans plusieurs panels. La 46e réunion du Comité de la Convention 108 (T-PD) s'est tenue du 5 au 7 juin, avec l'adoption du 3e module des Clauses contractuelles types et des Lignes directrices sur la protection des données dans l'inscription et l'authentification des électeurs. Le prix Stefano Rodota 2024 et le rapport annuel du commissaire à la protection des données ont fait partie des temps forts. La protection des données a été discutée lors de la visite de la Commission électorale centrale de **Géorgie** au Conseil de l'Europe (4 juin). Dans le cadre du programme Sud V, une visite coordonnée du Conseil de l'Europe en **Algérie** (12-13 juin) et deux formations à la protection des données pour les formateurs de jeunes en **Tunisie** (24-27 juin) ont eu lieu. L'approche européenne de la gouvernance des données a fait partie des panels de l'EuroDIG 2024 (**Vilnius**, 18 juin).

Cybercriminalité

Le **Bénin, Fidji et Kiribati** ont adhéré à la [Convention de Budapest sur la cybercriminalité](#) (STE 185) lors d'une cérémonie de traité tenue en marge de la plénière du T-CY (18-20 juin 2024). Avec ces nouvelles adhésions, 75 États sont désormais parties à la Convention.

Le **Bénin** a adhéré au [Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques](#) (STE 189), devenant ainsi sa 36e Partie. **La République tchèque et la Sierra Leone** ont signé le [deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif au renforcement de la coopération et à la divulgation des preuves électroniques](#) (STCE 224). Avec eux, 46 États l'ont signé, dont deux sont déjà Parties.

Les réunions des comités directeurs de [GLACY-e](#) et [CyberSEE](#) ainsi que la [réunion de planification du projet CyberEast+](#) ont également eu lieu dans le cadre de la plénière T-CY. L'événement de lancement du projet [CyberSPEX](#) s'est tenu les 20 et 21 juin à Strasbourg.

Droit pénal et lutte contre le terrorisme

La 4e réunion du PC-ENV a eu lieu du 4 au 7 juin 2024 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le Comité a fait des progrès substantiels dans les négociations menant à **l'approbation du texte final du projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal**. Le texte final du projet de convention contient des dispositions qui aideront les États à prévenir, poursuivre et sanctionner les infractions pénales les plus graves, telles que la pollution, les déchets dangereux, le commerce d'espèces sauvages et la perturbation d'habitats protégés. Une disposition intitulée « infraction particulièrement grave », qui couvre les comportements s'apparentant à ce qui est parfois décrit comme un « écocide », a également été incluse.

La cinquième et dernière réunion du PC-ENV se tiendra du 7 au 9 octobre 2024 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. La réunion sera consacrée à l'examen et à l'approbation de l'exposé des motifs.



Le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) a tenu sa [85e réunion plénière](#) à Strasbourg, sous la présidence de M. Fritz Zeder (**Autriche**). Lors de cette réunion, le CDPC a salué les avancées importantes réalisées par le Conseil de coopération pénologique ([PC-CP](#)), le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal ([PC-OC](#)) et d'autres comités

dépendants du CDPC. Une séance a été consacrée aux discussions sur le trafic illicite des migrants.

La 29^e Conférence annuelle du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS) : « Droits humains, démocratie et Etat de droit au cœur des prisons et de la probation » s'est tenue au Grand Hôtel Millenium, Sofia, **Bulgarie**, les 24 et 25 juin 2024. Elle a été accueillie et organisée conjointement avec la Direction générale de l'exécution des peines, ministère de la Justice, **Bulgarie**.

La conférence s'est déroulée en sessions plénières et en six ateliers. Ces derniers ont traité de l'autonomie des détenus, de la lutte contre les groupes criminels organisés, de l'élargissement du réseau de probation, de la gestion des rapatriés et de leurs familles, du rôle des victimes dans le processus de réinsertion et de la gestion des peines à perpétuité et des régimes de haute sécurité.

Plus de 170 participants ont assisté à la Conférence - les directeurs généraux des services pénitentiaires et de probation des États membres et États observateurs du Conseil de l'Europe ainsi que des représentants des Nations Unies, de l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris), de l'Association internationale des services correctionnels et pénitentiaires (ICPA) et de la Confédération européenne de la probation (CEP). Des chercheurs, des professionnels de renom ainsi que des ONGs renommées y ont participé également. La liste complète des participants, le programme ainsi que les présentations peuvent être trouvés sur le site suivant : <http://www.coe.int/cdpps2024>. Pendant les jours de la Conférence ont été également publiées les statistiques de probation pour 2023 (SPACE II) lesquelles peuvent être consultées sur le site : www.coe.int/prison.



Group of States against Corruption
Groupe d'États contre la corruption

Le 18 juin 2024, la **Secrétaire Générale** du Conseil de l'Europe s'est adressée à la 21^e Conférence internationale contre la corruption (IACC) qui s'est tenue à Vilnius, Lituanie (Discours).

Pour marquer son **25^{ème} anniversaire, le 20 juin, le GRECO** a organisé une session spéciale lors de sa **97^e réunion plénière (Strasbourg, 17 – 21 June 2024)** visant à faire le point sur ses réalisations et à examiner les défis à venir dans la prévention et la lutte contre la corruption. S'adressant à la plénière du GRECO, le **Secrétaire général adjoint** Bjørn Berge a déclaré : "Depuis un quart de siècle, les rapports de suivi du GRECO touchent au cœur même du fonctionnement de l'Etat. Et leur suivi a été défini par une persistance constante à rappeler aux membres leurs obligations. A l'avenir, ce qui reste important est que le GRECO continue à assurer son haut niveau de contrôle et d'attentes envers ses membres". La [liste des décisions](#) à la suite de la réunion plénière est publiée sur le site Internet du GRECO.

Le GRECO a publié le 5^e rapport de conformité du cycle d'évaluation sur la [Grèce](#), le 5^e rapport de conformité du cycle d'évaluation sur la [Croatie](#), tous deux traitant de la prévention de la corruption et de la promotion de l'intégrité dans les gouvernements centraux et les organismes chargés de l'application de la loi. Dans le cadre du 5^e cycle, une délégation composée de quatre évaluateurs du GRECO (**Grèce, République de Moldova, Suisse et États-Unis d'Amérique**) et du secrétariat a effectué une visite sur place à **Saint-Marin** du 24 au 28 juin 2024.

Criminalité économique et corruption

MONEYVAL et le recouvrement des avoirs criminels

Au terme de sa 67^{ème} réunion plénière, qui s'est tenue du 21 au 24 mai 2024, MONEYVAL a publié les rapports de suivi du 5^{ème} cycle sur la République de **Moldova**, le **Territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar et la Hongrie** (rapports en anglais uniquement).

Une délégation de MONEYVAL, conduite par son président M. Nicola Muccioli, a participé activement à la réunion plénière et aux groupes de travail du GAFI qui se sont tenus à **Singapour** du 22 au 28 juin 2024. La délégation a officiellement accueilli la nouvelle présidente du GAFI, Mme Elisa de Anda Madrazo (**Mexique**), et a contribué à un certain nombre de travaux du GAFI, notamment en vue de renforcer la coordination et la coopération entre le GAFI et les organismes régionaux de type GAFI, d'assurer une approche cohérente des mesures supranationales de l'UE, ainsi qu'aux discussions sur les rapports d'évaluation mutuelle du GAFI et les changements apportés à la méthodologie du GAFI.

La délégation a également suivi attentivement les processus du Groupe d'examen de la coopération internationale (ICRG), en ce qui concerne les membres de MONEYVAL qui y sont actuellement soumis (**Bulgarie, Croatie, Monaco**).

MONEYVAL a également contribué à une conférence sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT), organisée par l'Association des Banquiers pour l'Europe centrale et orientale (**Budapest**, 17 juin 2024), en présentant les développements dans la réglementation et la supervision des prestataires de services d'actifs virtuels, y compris un aperçu des conclusions du rapport de typologies de MONEYVAL.

Le président du Comité d'experts sur le recouvrement des avoirs criminels (PC-RAC), M. Cornel Virgiliu Călinescu (**Roumanie**), a participé à la 85e réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) (17- 19 juin 2024) pour présenter le programme de travail du PC-RAC ainsi que les principaux points de discussion et les décisions prises lors de la première réunion (29-31 mai 2024).

Criminalité économique et coopération (ECCD)

Dans le cadre de la présidence lituanienne du Comité des Ministres, l'ECCD a organisé une conférence multinationale sur la surveillance de la LBC/FT des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) et des prestataires de services d'actifs virtuels (PSAV). L'événement a réuni les autorités de surveillance de la LBC/FT de 22 États membres du Conseil de l'Europe, dont **l'Albanie, l'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Tchéquie, l'Estonie, la France, la Géorgie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la République de Moldova, la Macédoine du Nord, la Pologne, la Roumanie, la Serbie, l'Espagne, la Turquie et le Kosovo***ⁱ.

L'Agence **albanaise** de renseignement financier a été soutenue dans la conduite d'un processus de consultation inclusif avec les autorités responsables, les principales parties prenantes et les partenaires internationaux visant à peaufiner la Stratégie nationale de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme 2024-2030 et son plan d'action.

Des représentants d'ONG en **Arménie** ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités sur la protection des lanceurs d'alerte. Celles-ci visaient à soutenir les compétences des ONG en matière de formation sur les normes internationales relatives à la protection des lanceurs d'alerte, les défis liés à l'application de la loi et les moyens d'améliorer la protection et la responsabilité des lanceurs d'alerte.

L'unité de renseignement financier **bulgare** (FIU) a reçu un soutien pour organiser des activités de sensibilisation pour divers secteurs d'entités assujetties - VASP et DNFBP - sur les risques, les tendances et les typologies de BC/FT, la déclaration des transactions suspectes et la mise en œuvre de sanctions financières ciblées.

Les agents des forces de l'ordre, les enquêteurs et les procureurs du **Kazakhstan**, du **Kirghizistan**, du **Tadjikistan** et **d'Ouzbékistan** ont participé à une formation sur les enquêtes sur les crimes économiques impliquant des actifs virtuels.

Les membres de l'équipe de coordination analytique au **Kosovo*** ont bénéficié d'un échange entre pairs avec leurs homologues albanais concernant les leçons apprises et les défis lors de la mise en œuvre de l'évaluation nationale des risques de BC/FT basée sur la méthodologie du Conseil de l'Europe.

Le processus d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme des entités juridiques au **Tadjikistan** a été finalisé et le projet de rapport a été soumis à l'adoption des autorités compétentes.

Les autorités de surveillance de la LBC/FT en **Ukraine**, notamment le ministère des Finances, le ministère de la Justice et la Commission nationale des valeurs mobilières et du marché boursier, ont bénéficié de conseils et de recommandations d'experts sur les technologies et les solutions informatiques visant à améliorer la surveillance fondée sur les risques des entreprises et professions non financières désignées.

Droits sociaux



Le Système mutuel d'information sur la protection sociale du Conseil de l'Europe (MISSCEO) a tenu sa 25e réunion le **13 juin 2024** à Strasbourg, avec une participation virtuelle via Zoom. Le réseau rassemble 11 États membres* du Conseil de l'Europe et est complémentaire du réseau MISSOC de l'UE. Il s'agit d'outils utiles qui se rapportent à deux traités du Conseil de l'Europe, le Code européen de sécurité sociale et la Charte sociale

européenne (art. 12).

Lors de la réunion, les correspondants MISSCEO ont discuté des développements récents en matière de protection sociale dans leurs pays respectifs. La réunion avait pour but de préparer le terrain pour de futures collaborations et d'esquisser les projets et priorités à venir.

* Membres de MISSCEO : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, République de Moldavie, Monténégro, Serbie, Macédoine du Nord, Turquie, Ukraine.

Une [nouvelle réclamation n° 241/2024, Mouvement international ATD - Quart Monde c. Espagne](#) (texte en français - original en espagnol) a été enregistrée le **4 juin 2024**.

ATD Quart Monde allègue que certaines dispositions de la loi 19/2021 sur le revenu minimum de subsistance (LIMV) établissent des conditions d'octroi et de maintien des prestations qui violent plusieurs dispositions de [la Charte](#). En particulier, ATD Quart Monde se plaint de l'insuffisance des montants alloués à cette prestation, des exigences en matière d'âge ou de résidence légale, des délais d'attribution et des procédures de révision annuelle qui conduisent parfois à la restitution pour paiements indus, aggravant ainsi la situation de vulnérabilité de certains bénéficiaires. ATD Quart monde considère enfin que la LIMV et son application confirme le traitement discriminatoire des personnes les plus défavorisées de la société.

Processus de Reykjavik et environnement



Le Bureau du Comité permanent de la Convention de Bern a tenu sa première réunion de 2024 les 18 et 19 mars à Strasbourg, sous la présidence de Mme Merike Linnamägi (**Estonie**).

Le Bureau a examiné l'évolution de la mise en œuvre du [Programme d'activités de la Convention pour 2024](#) et l'état de préparation des réunions et processus à venir, notamment le processus de Reykjavik en cours, le financement de la Convention de Berne, les réunions des groupes d'experts, et

l'atelier technique de Kresna. Le Bureau a également pris note d'une nouvelle plainte contre la **France** concernant des allégations de protection insuffisante de la tortue d'Hermann. Enfin, le Bureau a adopté des commentaires sur la Recommandation 2273 (2024) de l'Assemblée parlementaire « Vers des stratégies du Conseil de l'Europe pour des mers et des océans sains afin de contrer la crise climatique ».

La 5ème Conférence de la plateforme d'échange transnationale pour la gestion des grands carnivores dans la région Dinaric-Balkan-Pindos a eu lieu du 11 au 13 juin 2024 à Sofia, accueillie par le Ministère de l'Environnement et de l'Eau de **Bulgarie**. L'implication de la Convention de Berne a contribué au suivi de la mise en œuvre des recommandations de son Comité permanent sur la conservation des grands carnivores. Le partage des bonnes pratiques en matière de suivi des populations d'espèces protégées a constitué une valeur ajoutée pour les décideurs politiques, les chercheurs et les praticiens de tous les pays participants.



Santé, détention et addictions

Groupe Pompidou

Les 11 et 26 juin respectivement, le Groupe Pompidou a participé aux événements de lancement du Rapport européen sur les drogues 2024 (par l'OEDT à Lisbonne, **Portugal**) et du Rapport mondial sur les drogues 2024 (par l'ONUDC à Vienne, **Autriche**).

[Le 12 juin, le document d'orientation sur les « Stratégies et options réglementaires visant à réduire les risques et les dommages liés aux jeux d'argent et de hasard en ligne »](#) a été adopté par les Correspondants permanents par procédure silencieuse après leur 94^e réunion du 30 mai (Naples, **Italie**). Le document sera présenté au GR-SOC le 9 juillet, en vue de sa transmission au Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et de la préparation ultérieure d'un projet de recommandation à adopter par le Comité des ministres en 2025. Parallèlement, le rapport sur les « [Risques et préjudices associés aux jeux d'argent et de hasard en ligne](#) » préparé par le groupe d'experts sur les nouvelles formes de dépendance a été publié.

Lors de la session d'été de l'APCE, le 25 juin, le Groupe Pompidou, la Division du sport du Conseil de l'Europe et la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE ont organisé une audition sur « L'addiction aux paris sportifs ». Cet événement conjoint a abordé la question de la menace croissante, en particulier pour les jeunes, sous les deux angles du sport et de l'addiction, soulignant ainsi la nécessité de s'attaquer à ces questions de manière urgente.

Le 26 juin, la présidence italienne du Groupe Pompidou a publié la déclaration ci-dessous à l'occasion de la journée internationale contre les drogues :

[Déclaration de la présidence italienne à l'occasion de la "Journée internationale des drogues" \(26 juin 2024\) : - Groupe Pompidou \(coe.int\)](#)

Médicrime - Trafic d'organes humains et biens culturels

Un [séminaire international](#) sur la lutte contre les infractions liées aux biens culturels a été organisé par le Secrétariat de Nicosie à Saragosse (**Espagne**) (20-21 juin 2024). Cet événement visait à la fois à promouvoir la signature et la ratification de la [Convention de Nicosie](#) auprès des pays et à défendre le travail mis en œuvre par ces derniers pour protéger leur patrimoine culturel des infractions couvertes par la Convention de Nicosie. A cette occasion, un groupe informel de points de contact nationaux a été mis en place, le *Groupe d'Aragon*.

La Convention de Nicosie a été présentée lors des séminaires, qui se sont tenus en **Bosnie-Herzégovine** et en **Macédoine du Nord** (12, 17 juin 2024) dans le cadre d'un projet UE-UNESCO dans les Balkans occidentaux.

[La convention MEDICRIME](#) a été présentée lors d'un atelier de [l'Université africaine sur la jeunesse et le développement \(AUJD\)](#) organisé dans le cadre des activités du Centre Nord-Sud à **Cabo Verde** (24 juin 2024).

Coopération en matière de police et de privation de liberté (DCPL)

Du 4 au 6 juin, un groupe de représentants de haut niveau de la Direction générale des prisons et maisons de détention de **Türkiye** s'est rendu en **Espagne** pour s'informer sur les bonnes pratiques en matière de discipline et de procédures de récompense pour les détenus, et particulièrement les modules de respect novateurs et efficaces conçus pour promouvoir une culture de respect et de dignité parmi les détenus tout en favorisant un système équitable et transparent.

Le 10 juin, la Faculté de droit de l'Université d'Etat d'Erevan et le Conseil de l'Europe ont discuté de nouvelles pistes en matière de coopération entre les services de probation d'**Arménie** et ses institutions académiques, qui permettraient aux premiers de s'appuyer sur les dernières découvertes de la recherche en matière de gestion efficace de la criminalité par la réhabilitation et l'utilisation de nouvelles technologies.

C'est également le 10 juin qu'un nouveau programme de réinsertion systémique destiné aux personnes purgeant de longues peines de prison a été présenté à des membres du personnel carcéral soignant de plusieurs régions de **Serbie**. Ce programme met l'accent sur la préparation à la libération dès le premier jour d'incarcération, ce qui permet un développement progressif des compétences essentielles aux délinquants pour reconstruire leur vie en liberté.

Les psychologues et le personnel social de la prison d'Al Demi, l'unique prison pour femmes d'**Albanie**, s'appêtent, suite à une formation dispensée les 10 et 11 juin à Tirana, à introduire une thérapie dédiée aux traumatismes destinée aux détenues ayant besoin d'aide pour gérer leurs traumatismes et parvenir à une guérison émotionnelle post-traumatique ainsi qu'à une bonne évolution dans un environnement carcéral.



Accord partiel sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)

Du 6 au 9 juin, **l'Islande** a accueilli la 57e réunion annuelle commune de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB). L'objectif principal fut la discussion du rôle de la Banque dans le soutien à ses États membres en matière de gestion des risques de catastrophe, ainsi que du changement climatique et d'une transition juste.

La réunion a été précédée par la remise du Prix de la cohésion sociale de la CEB. Le lauréat (45 000 euros) et les deux finalistes (5 000 euros chacun) sont sélectionnés par un jury international d'experts sur la base de critères d'impact, de durabilité et d'innovation/reproductibilité. Cette année, le jury était présidé par Christos Giakoumopoulos, directeur général des droits de l'homme et de l'État de droit. Le lauréat de cette année fut **l'école ukrainienne de Varsovie**, connue sous le nom de SzkoUA, pour son travail remarquable en faveur de l'intégration des enfants réfugiés d'Ukraine.

Le Président du Conseil de direction, l'Ambassadeur Harry Alex Ruzs, la Présidente du Conseil d'administration, Wioletta Barwicka Lofthouse, le Ministre islandais des finances et des affaires économiques, Sigurður Ingi Jóhannesson, le Secrétaire général adjoint, Bjørn Berge, et le Gouverneur de la CEB, Carlo Monticelli, ont ouvert la réunion commune. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général adjoint a souligné le fait que la réunion se tenait tout juste

un an après que les chefs d'État et de gouvernement se soient réunis pour le Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik, ce qui a donné un "nouvel élan ciblé" pour relever les défis auxquels le continent est confronté. Il a souligné l'importance de la capacité collective du Conseil de l'Europe à répondre aux priorités définies lors du sommet, la Banque de développement du Conseil de l'Europe jouant un rôle décisif et crucial en cette période de tensions politiques et sociales dans de nombreuses régions du continent.

Commission de Venise

Les 21 et 22 juin, la Commission de Venise a tenu sa [139e session plénière](#) à Venise, avec à l'ordre du jour 17 avis concernant huit pays (Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Haïti, Kirghizistan, République de Moldova, Monténégro et Pologne), [publiés](#) sur le site Internet de la Commission de Venise.

Du 20 mai au 2 juin, une [délégation](#) de la Commission de Venise s'est rendue à Mexico dans le cadre du processus électoral fédéral 2024 du Mexique. La délégation de la Commission de Venise a participé au **Forum sur la justice électorale pour les visiteurs étrangers** organisé par le Tribunal électoral du pouvoir judiciaire fédéral (TEPJF) les 28 et 29 mai, ainsi qu'au **Programme des visiteurs étrangers** organisé par l'Institut national électoral et le TEPJF.

Le 5 juin, le Président de la Commission de Venise a tenu une [réunion](#) à Strasbourg avec M. Miroslav Lajčák, **représentant spécial de l'UE** pour le dialogue Belgrade-Pristina et d'autres questions régionales des Balkans occidentaux. A cette occasion, ils ont échangé sur leurs activités respectives.

Le 6 juin, le Président de la Commission de Venise a rencontré à Strasbourg M. Adam Bodnar, Ministre de la Justice de **Pologne**, pour discuter des réformes juridiques prévues par le gouvernement polonais et de la coopération en cours entre la Commission de Venise et le Ministère de la Justice.

Le 11 juin, le programme conjoint UE/Conseil de l'Europe sur l'État de droit en **Asie centrale** 2020-2024, financé par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, a tenu sa [conférence régionale de clôture](#) à Astana, au Kazakhstan.

Les 12 et 13 juin, la Commission de Venise et le ministère de la Justice du **Royaume du Maroc** ont organisé un [séminaire](#) sur l'exception d'inconstitutionnalité des lois à Salé, au Maroc. Le séminaire a rassemblé environ 50 participants du ministère de la Justice, d'autres ministères, des juges ordinaires et des représentants du monde universitaire et du barreau, ainsi qu'une délégation de la Commission de Venise conduite par sa vice-présidente, Mme Marta Cartabia.

Le 25 juin, la Présidente de la Commission de Venise, Mme Claire Bazy Malaurie, a tenu une [réunion](#) à Strasbourg avec M. Volker Türk, **Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**. A cette occasion, ils ont échangé sur leurs activités respectives et discuté des synergies potentielles et des pistes de coopération future.

Le 27 juin, la Vice-présidente de la Commission, Mme Veronika Bilkova, a participé à deux auditions conjointes organisées par l'APCE à Strasbourg sur : « Réglementer l'influence étrangère: meilleures pratiques et normes européennes », et « Examen de la légitimité et de la légalité de la dérogation ad hominem à la limitation des mandats en faveur du Président en exercice de la Fédération de Russie ».



Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine a tenu sa troisième réunion à **La Haye** du 10 au 14 juin 2024. Le Conseil a adopté des règles et des formulaires de demande relatifs à douze catégories de demandes, concernant la mort et la disparition de membres de la famille proche, les déplacements internes involontaires, d'autres types de dommages et de destruction de biens, ainsi que les dommages et la destruction de l'infrastructure essentielle de l'Ukraine. Certaines de ces catégories seront ouvertes aux demandes des personnes morales et de l'État ukrainien. Dès que les nouvelles règles et les nouveaux formulaires de demande seront approuvés par la Conférence des Participants, le Registre ouvrira la soumission des demandes dans les nouvelles catégories via le système numérique Diia, et mettra en œuvre les nouvelles règles.

Le 18 juin 2024, le Registre des dommages et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ont organisé un événement à **Kyiv** pour lancer les préparatifs d'une campagne de sensibilisation visant à impliquer les représentants des villes et régions ukrainiennes dans la promotion du mandat du Registre et du processus de soumission des demandes. Une séance d'information a été organisée pour les autorités locales et régionales ukrainiennes, consacrée aux activités du Registre, avec la participation de la délégation ukrainienne au Congrès et des représentants des associations nationales d'autorités locales et régionales en Ukraine. Elle a été organisée au sein du projet [« Renforcer la gouvernance multi-niveaux, la démocratie et les droits humains au niveau local en Ukraine »](#) mis en œuvre dans le cadre du [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine « Résilience, relance et reconstruction » 2023-2026](#).

*^{i *} Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.*